

01-2025-Motion - « Pully smartcity, l'expérience numérique ... Pour la captation, diffusion et rediffusion des séances du Conseil communal. »

Pour donner suite à de nombreuses remarques et demandes de citoyen.ne.s, nous demandons à la Municipalité de bien vouloir étudier le système le plus approprié en termes de qualité et prix pour la captation, diffusion en direct et rediffusion des séances du Conseil communal avec pour objectif de pouvoir en bénéficier au plus tard pour le début de la législature 2026-2031.

Les arguments non exhaustifs en faveur de la captation, diffusion et rediffusion des séances du Conseil communal, véritable smart outil de communication politique, sont les suivants :

1. Transparence et responsabilité :

- Permettre aux citoyen.ne.s d'assister au processus décisionnel et de comprendre le fonctionnement de leurs élus ;
- Accroître la transparence en fournissant un enregistrement permanent des réunions du Conseil, permettant aux citoyen.ne.s de demander des comptes aux élu.e.s pour leurs actes.

2. Engagement citoyen accru :

- Encourager les citoyen.ne.s à participer au processus démocratique en rendant les réunions plus accessibles et plus faciles à suivre ;
- Conduire à une citoyenneté plus informée et plus engagée, ce qui est essentiel pour une démocratie saine.

3. Amélioration de la gouvernance :

Contribuer à garantir que les élu.e.s adhèrent aux principes démocratiques et agissent dans le meilleur intérêt des citoyen.ne.s qui les ont élu..

4. Amélioration de la démocratie :

Rapprocher la démocratie des citoyen.ne.s leur permettant d'assister aux délibérations et aux décisions qui affectent leur vie quotidienne, et favorisant ainsi un sentiment d'appartenance et de responsabilité.

5. Inclusivité et accessibilité :

Rendre les sessions législatives accessibles à l'ensemble des citoyen.ne.s, quelles que soient leurs limitations physiques, leurs horaires de travail ou d'autres contraintes. Ceci est particulièrement important pour les personnes âgées, les personnes handicapées et celles qui vivent loin du centre.

6. Éducation et sensibilisation :

- Servir d'outil d'éducation civique, en aidant les citoyen.ne.s à comprendre le processus législatif et le rôle de leurs représentant.e.s élu.e.s.
- Encourager les jeunes citoyens à s'intéresser à la vie politique communale et donc les inciter à voter davantage.

7. Modernisation et efficacité :

Faire entrer les réunions du Conseil dans l'ère du numérique, en utilisant la technologie actuelle pour améliorer la communication et la transparence.

8. Crédibilité et confiance renforcées :

- Démontrer un engagement envers la transparence et la responsabilité, en renforçant la crédibilité du Conseil communal et de la Municipalité.

- Augmenter la confiance entre les citoyen.ne.s en offrant une vision ouverte et honnête du processus de prise de décision.

9. Portée et impact plus larges :

- Permettre aux citoyen.ne.s qui n'ont pas pu assister aux réunions en personne de continuer à s'engager auprès de leurs institutions locales.
- Offrir aux citoyen.ne.s la possibilité de partager leurs pensées et leurs opinions avec un public plus large, augmentant ainsi l'impact de leur participation.

10. Contribuer à la couverture médiatique :

La diffusion en direct peut fournir un contenu précieux aux médias locaux, améliorant la qualité et l'exactitude des reportages sur les affaires pulliérannes.

De nombreuses villes dans notre Canton pratiquent déjà, et depuis longtemps, la diffusion en direct et rediffusion des sessions législatives. Il est temps pour la 7^e ville du Canton de rejoindre les rangs notamment de Lausanne, Yverdon-les-Bains, Vevey, Nyon, Prilly, Renens, Morges, Gland, et de s'engager en faveur d'une politique connectée et transparente.

Ce ne sont là que quelques arguments en faveur de la captation, de la diffusion en direct et de la rediffusion des réunions du Conseil communal de Pully, afin d'en accroître la transparence, la responsabilité et l'engagement des citoyens, tout en améliorant la communication, l'efficacité et la crédibilité.

Nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre en considération cette motion et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Vert'libéraux

Nathalie Lude
Cheffe de groupe

Union Pulliérane

Remo Kuonen
Chef de groupe

UDC

Bertrand Yersin
Chef de groupe

Pour le Conseil communal du
26 février 2025